



Récupération permis convocation visite médicale

Par **bouhou**, le **27/02/2012 à 11:39**

Bonjour. rn
Je me suis vu retirer mon permis pour une durée de 6 mois en août 2011. La communication, quant aux formalités pour le récupérer étant absente, j'ai découvert que je devait passer une visite médicale.
Des questions subsistes sur cette procédure : rn- je ne suis pas en possession de mon permis, je ne peux donc pas remplir l'intégralité des informations sur le cerfa 11245.03. rn- je ne sais pas où je dois transmettre ce formulaire : une adresse précise serait la bienvenue (j'habite à Lille et dépend donc de la préfecture lilloise) ? rn- dois-je envoyer également les photos qui me sont demandées ? combien ? rn- quels sont les autres éléments que je dois renvoyer ? rn
Merci d'avance pour vos réponses.
rn
Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **27/02/2012 à 13:38**

Bonjour, rn
Service des permis de conduire rn
Préfecture de LILLE rn
Adresse complète sur internet, googl est votre ami.

Par **bouhou**, le **27/02/2012 à 13:52**

merci d'avoir répondu partiellement à ma question, et concernant les photos, dois-je en envoyer? et combien? rn
et y a t il d'autres éléments à renvoyer?

Par **Tisuisse**, le **27/02/2012** à **14:48**

Je vous ai dit, il me semble : voir la préfecture. Téléphonez d'abord au service des permis de conduire.

Par **bouhou**, le **27/02/2012** à **14:50**

ok merci. rnrnJ'ai enfin réussi à les avoir au téléphone! victoire!